

HANKENNE (*Louis-Victor-Julien*), Officier de l'Armée belge et de la Force publique congolaise, commissaire de district adjoint au Congo belge (Villers-le-Peuplier, 4.10.1880-Liège, 21.1.1930). Fils de Jean-Louis et de Marneffe, Flore-Victoire.

Louis Hankenne vit le jour dans une humble commune hesbignonne de la province de Liège. Ses humanités achevées au Collège Saint-Quirin, à Huy, il s'engagea le 25 mars 1899 au régiment des Grenadiers et y fut nommé sous-lieutenant de réserve le 19 mai 1903. Il obtint aussitôt de passer à la Force publique congolaise en qualité de sous-lieutenant et se vit détaché durant un premier terme assez prolongé (11 juin 1903-1^{er} septembre 1907) au district du Lualaba, où il commanda successivement les postes de Dilolo, Katola et Kole. Au cours d'un second séjour (février 1908-septembre 1911) il fut attaché au Haut-Commissaire Royal Henry en qualité de secrétaire, puis commis au commandement de la compagnie de la force publique de Lusambo.

Son second congé passé au Pays, il regagne la Colonie et y est occupé en territoire de Luluabourg (Kasai). En août 1914, impatient de rejoindre le Front, où il lui importe de prendre rang dans l'active, il passe outre aux instructions ministérielles prescrivant aux coloniaux de considérer leur mission congolaise comme acte de présence sur l'Yser et, couvert par son chef et ami Rouling, aussi bouillant que lui, quitte Luebo à bord d'un vapeur où les deux officiers belges doivent contester au consul allemand l'occupation de la seule cabine disponible, arrive à Boma et y obtient de se rendre là où l'appelle son vœu de mieux servir. Renvoyé en Afrique, après quelques mois de Front (juillet 1915), il y est nommé administrateur territorial de 1^{re} classe et se voit confier derechef le territoire de Luluabourg. Il fait partie, en 1916, du conseil de district qui décide de suspendre la perception de l'impôt dans ce Kasai où la récolte de l'amande palmiste n'est pas encore introduite et où le petit bétail et la basse-cour disparaissent à raison de la pression fiscale, décision condamnée en haut lieu, sans doute, mais qui soulignait heureusement les sentiments humanitaires des broussards envers les indigènes. La carrière de l'officier hesbignon se poursuit désormais sans incidents d'aucune sorte, à peine interrompue par de rares congés. Il est nommé Administrateur principal en 1922 et Commissaire de district adjoint, avec affectation au Bas-Congo, le 1^{er} janvier 1925.

La même année, Hankenne met fin à sa carrière africaine et reprend du service en Belgique, au deuxième régiment de ligne. Il meurt à Liège, le 21 janvier 1930, au moment où vient de lui être conféré le grade de commandant.

Hankenne était officier de l'Ordre Royal du Lion et de l'Ordre de la Couronne, Chevalier de l'Ordre de Léopold, titulaire de la médaille de la Victoire 1914-18, de la médaille commémorative du Congo, de la Croix militaire de deuxième classe, de l'Étoile de Service en or à deux raies d'or et de la médaille des Vétérans coloniaux.

30 mai 1951.
J. M. Jadot.

Registre matricule É.I.C. 4509. — *Recueil mensuel du Congo belge*, années 1907-1925, *passim*. — *Trib. cong.*, 31 janvier 1930, p. 2. — *Bull. des Vétérans colon.*, février 1930, p. 34. — Souvenirs personnels de l'auteur de la notice.